



UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT FUND (UNCDF) APPEL A PROPOSITIONS

Accélération des services financiers numériques pour la chaîne de valeur du riz dans la Vallée du Fleuve du Sénégal

1. RÉSUMÉ

L'objectif de cet appel d'offre est d'identifier de nouveaux partenaires tels que des intermédiaires financiers, des compagnies d'assurance, des agTechs, des FinTechs, des InsurTechs, **dûment enregistrés au Sénégal.**

Les candidats à cet appel d'offre doivent disposer **de solutions innovantes et inclusives pour tester ou déployer des services financiers numériques** (épargne, crédit, micro-assurance) pour améliorer l'inclusion financière des petits producteurs de riz au **long de la chaîne de valeur du riz**, dans la Vallée du Fleuve du Sénégal.

Les candidats peuvent postuler indépendamment ou en consortium, à condition que le consortium ait été établi avant cet appel d'offres.

Candidatures

Les demandes de renseignements concernant cet appel à propositions peuvent être soumises par courrier électronique : uncdf.rfa@uncdf.org au plus tard le **30 Avril 2020**. Un document de Questions/Réponses (FAQ) sera partagé sur la page Web de cet appel à propositions.

Les soumissions doivent être envoyées par courrier électronique à uncdf.rfa@uncdf.org en copiant (Cc) Sabine Mensah sabine.mensah@uncdf.org en mentionnant dans la ligne d'objet :

« Accélération des services financiers numériques pour la chaîne de valeur du riz dans la Vallée du Fleuve du Sénégal »

au plus tard au 7 Mai 2020, 23:59 heure du Sénégal

Les propositions doivent respecter le format de soumission décrit aux annexes 1 à 4 de cet appel à propositions.

La durée globale de l'assistance des candidats retenus par l'UNCDF sera au maximum de 6 mois, à partir de la signature du contrat de financement et/ou d'assistance technique.

2. INTRODUCTION

United Nations Capital Development Fund (UNCDF) met la finance publique et privée au service des populations les plus démunies des 47 pays les moins avancés du monde. Dans le cadre de son mandat, l'UNCDF fournit des capitaux et des instruments d'investissement. Il propose notamment des modèles de financement « au dernier kilomètre » permettant de débloquer des fonds publics et privés, en particulier au niveau national, afin de réduire la pauvreté et d'encourager le développement économique local.

Ces modèles de financement s'articulent autour de trois canaux :

1. Economies digitales inclusives : Celles-ci mettent en relation des personnes, des ménages et des petites entreprises à travers des écosystèmes financiers qui favorisent la participation des individus à l'économie locale. Lesdits écosystèmes fournissent également des outils d'appui à la gestion de la vie financière permettant de s'extirper du cycle de la pauvreté.
2. Financement du développement local : Il vise à autonomiser les localités grâce à la décentralisation budgétaire, à la finance municipale innovante et au financement structuré de projets. Ces trois éléments sont en effet des leviers de l'expansion économique et du développement durable au niveau local.
3. Financements et investissements : Offrir une structure financière aux effets catalyseurs, d'éliminer les risques et de déployer des capitaux en vue de stimuler la mobilisation des ressources domestiques et d'avancer vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). En renforçant l'accessibilité financière des personnes à faible revenu au niveau des ménages, des petites entreprises et des infrastructures locales.

UNCDF contribue à l'atteinte plusieurs ODD, entre autres ODD 1, en faveur de l'éradication de la pauvreté, et de l'ODD 17, qui porte sur les moyens de mise en œuvre. En repérant les segments de marché dans lesquels les modèles de financement novateurs peuvent profondément faciliter le financement « au dernier kilomètre » et remédier à l'exclusion et aux inégalités d'accès, UNCDF soutient la réalisation de plusieurs autres ODD.

La stratégie de l'UNCDF « ne laisser personne de coté à l'ère du numérique » se base sur une expérience de plus de dix ans dans le domaine de la finance numérique en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. UNCDF reconnaît que la réalisation du plein potentiel de l'inclusion financière numérique à l'appui des objectifs de développement durable s'inscrit dans la vision de promouvoir des économies numériques qui ne laissent personne pour compte. La vision de UNCDF est de donner à des millions de personnes d'ici 2024 les moyens d'utiliser des services quotidiens qui tirent parti de l'innovation et des technologies et contribuent aux objectifs de développement durable. UNCDF appliquera une approche de développement du marché et cherchera continuellement à remédier au dysfonctionnement sous-jacent du marché. Pour plus de détails sur la stratégie, voir : <https://www.uncdf.org/article/4931/global-strategy-leaving-no-one-behind-in-the-digital-era>

L'UNCDF au Sénégal

UNCDF au Sénégal promeut la finance digitale depuis 2015. Depuis lors, UNCDF accompagne le développement de l'écosystème de la finance digitale en travaillant avec à la fois avec le secteur privé, les gouvernements et les régulateurs.

La stratégie d'approche de développement du marché de l'UNCDF lui permet de jouer un rôle de facilitateur dans l'écosystème de paiement numérique. UNCDF a encouragé et soutenu les acteurs de l'écosystème, avec des fora de partage de connaissances et renforcement des capacités, des subventions et assistance technique pour nouer des partenariats et développer des projets communs. UNCDF a mis en place un groupe de travail sur la finance digitale qui est présidé par le Ministère des Finances et la BCEAO nationale. A travers des rencontres trimestrielles qui ont réuni les émetteurs de monnaie électronique, les institutions de microfinance, les banques, les fintechs, les agences gouvernementale et parfois l'association des consommateurs, UNCDF a facilité l'évolution des échanges sur la finance digitale au bénéfice de l'inclusion financière. Cette dernière est d'ailleurs passée de 13% de la population adulte qui utilisaient les services financiers mobiles en 2015 à 29%.

La chaîne de valeur du riz dans la Vallée du Fleuve du Sénégal

Le riz est l'un des principaux aliments de base au Sénégal. Il est consommé dans tous les ménages, en particulier dans les zones urbaines et périurbaines. Les besoins sont actuellement estimés à 1,2 million de tonnes par an. Lors de la campagne agricole 2016-2017, la production de riz au Sénégal a été estimée à 945,617 tonnes. La riziculture se pratique sous deux formes : i) la riziculture irriguée dans la vallée du fleuve Sénégal (Vallée du Fleuve Sénégal - VFS) et dans le bassin d'Anambé et ii) la riziculture traditionnelle ou pluviale dans les bas-fonds ou le plateau en Casamance (pionnier) et au sud-est. La riziculture irriguée mobilise environ 45,000 producteurs, dont plus de 50% sont des agriculteurs familiaux.

En 2018, l'UNCDF a conduit une étude préliminaire avec l'appui d'un cabinet de recherche pour identifier les flux financiers des petits producteurs de riz dans la Vallée du Fleuve du Sénégal (VFS), précisément dans le Casier de Boundoum. L'étude avait l'objectif de comprendre les besoins et défis de l'adoption d'une solution digitale, ainsi que les rapports entre les producteurs, les agro-industriels et les intermédiaires financières dans la région.

Il en est ressorti que les **producteurs sont très tournés vers l'usage des canaux digitaux dont ils apprécient la rapidité des paiements mais aussi le fait que cela constitue un moyen discret de sécuriser son argent et d'en faire une gestion plus rationnelle**. Toutefois, les opérateurs de la chaîne de valeur ont attiré l'attention sur les freins qui pourraient limiter l'appropriation et le succès de la solution.

Entre autres problèmes, l'éloignement ou l'absence de services financiers pertinents affectent gravement la capacité des agriculteurs à produire plus et à extraire plus de valeur de leur production dans la VFS. Même quand des points de distribution existent dans les villages, il reste que leur fonctionnement dépend des flux financiers qui sont plus importants en période de récolte de la contre saison chaude. Les points de distribution sont régulièrement confrontés à des problèmes de liquidité et l'accès difficile dans la zone ne favorise pas un approvisionnement régulier des caisses.

3. PORTÉE DU TRAVAIL

L'objectif de cet appel à propositions est d'augmenter durablement les revenus des riziculteurs de la vallée du fleuve Sénégal (VFS). UNCDF vise à atteindre les objectifs suivants :

1. Associer les acteurs de la chaîne de valeur à travers un processus de digitalisation ;
2. Accroître l'utilisation des services financiers numériques pour les petits riziculteurs de la région VFS ;
3. Améliorer la rapidité et la sécurité des paiements de la production excédentaire pour les riziculteurs ;
4. Sensibiliser les riziculteurs à l'utilisation de la plateforme d'argent mobile et dispenser une formation en éducation financière, services des conseils agricoles ;
5. Accroître l'accès aux services financiers numériques par les riziculteurs, en veillant sur la proximité et la liquidité des points de retraits.

Résultats attendus :

Sur la base des objectifs spécifiques, UNCDF recherche une institution financière dûment enregistrée au Sénégal qui disposerait de solutions innovantes et inclusives pour atteindre le résultat suivant :

« Des services digitaux d'épargne, de crédit, de micro-assurance, dédiés aux agriculteurs et aux acteurs de la chaîne de valeur agricole sont pilotés ou mis en échelle. »

Les candidats doivent démontrer avoir développé une solution numérique innovante qui permet des solutions d'épargne, de crédit ou d'assurance adaptées aux besoins des riziculteurs.

Les solutions proposées doivent contribuer à :

- Améliorer l'efficacité et l'efficacé de l'épargne numérique et de l'offre de demande de crédit ;
- Accroître et améliorer les comportements d'épargne parmi la population rurale ;
- Améliorer l'accès au crédit parmi le dernier kilomètre ;
- Utilisation et adoption croissantes des produits d'épargne et de crédit tout au long de la chaîne de valeur ;
- Démonstration claire d'une analyse de rentabilisation durable viable pour le déploiement d'une telle solution en milieu rural ;

4. PARAMÈTRES DE L'ACCORD

4.1. Résultats et livrables

Les leçons apprises et certains livrables au titre du projet visé par cet appel à propositions seront destinés à l'ensemble de l'économie, afin de contribuer au développement d'une économie numérique inclusive au Sénégal. Ainsi, l'institution sélectionnée travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de UNCDF au Sénégal pour la conception et la mise en œuvre du projet.

4.2. Durée

Le partenaire devrait signer un accord d'assistance technique et / ou un accord de subvention basé sur les performances avec UNCDF. Les candidats ne connaissant pas les accords de UNCDF sont invités à demander un échantillon à uncdf.rfa@uncdf.org avant de soumettre leur candidature.

La date prévue pour l'achèvement complet du projet est le **30 Novembre 2020**.

4.3. Langue

Les produits à livrer, ainsi que toute correspondance liée échangée par l'organisation et UNCDF, doivent être rédigés en français.

4.4. Budget

L'UNCDF sélectionnera une seule proposition parmi les soumissions reçues et lui fournira une contribution en subvention et / ou services d'assistance technique.

Le budget maximum pour la subvention et l'assistance technique sera de 118,000 USD (cent dix-huit mille dollars US).

Les candidats sont invités à préciser dans leurs dossiers de candidature :

- Le montant souhaité pour la subvention et les montants de contrepartie que le candidat pourrait apporter.
- Les activités du projet sur lesquelles ils souhaiteraient une assistance technique et les activités spécifiques qui devront être faites par le(s) consultant(s) d'UNCDF.

La répartition finale du budget entre la subvention et l'assistance technique sera faite uniquement avec le candidat sélectionné, en tenant compte de sa proposition de montant de subvention, de son besoin réel en assistance technique, du niveau de préparation à l'investissement de sa solution, d'une vérification effective de sa solution dans le marché et de sa capacité à gérer une subvention et / ou une assistance technique.

5. EXIGENCES DE LA DEMANDE

5.1. Critères d'éligibilité du demandeur :

- Être dûment constitué et enregistré conformément aux règles en vigueur au Sénégal ;
- Le candidat doit opérer au Sénégal depuis au moins un an ;
- Le candidat doit avoir des états financiers vérifiés pour au moins la dernière année ;
- Ne pas être en état de réparation ou avoir fait l'objet d'une faillite, d'une liquidation, d'un règlement judiciaire, d'une sauvegarde, d'une cessation d'activité ou de toute autre situation similaire résultant d'une procédure similaire ;
- Ne pas figurer sur la liste des sanctions financières des Nations Unies, en particulier dans la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
- Avoir rempli les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou les obligations relatives au paiement des impôts conformément aux dispositions légales en vigueur au Sénégal.

5.2. Critères de qualification minimum :

- Soumettre une lettre d'engagement complète (Annexe 1) indiquant que l'organisation a examiné les modèles de documents juridiques de UNCDF (disponibles sur demande) et qu'elle est prête à la signer sans révision de la langue standard ;
- Soumettre une candidature complète (Annexe 2, 3 et 4) ;
- Avoir des ressources humaines confirmées pour couvrir toutes les activités planifiées / requises ;

5.3. Structure de l'application :

- La demande doit suivre le modèle fourni aux annexes 1 à 4.
- Seules les demandes conformes aux formats des annexes 1 à 4 et contenant toute la documentation nécessaire seront acceptées ;
- Les candidats sont priés de présenter leurs idées innovantes, leurs modèles commerciaux et leurs solutions, ainsi que de prouver leur impact social et environnemental ;

Le projet sélectionné peut avoir une durée de vie maximale de 6 mois.

5.4. Présentation de la candidature :

- Les demandes de renseignements concernant cet appel à propositions peuvent être soumises par courrier électronique : uncdf.rfa@uncdf.org au plus tard le 30 Avril 2020. Un document de Questions/Réponses (FAQ) sera partagé sur la page Web de cet appel à propositions.
- Les propositions doivent suivre le format de soumission décrit dans les annexes 1 à 4 du présent appel de demandes.

5.5. Évaluation des propositions

L'évaluation suivra la méthode de notation combinée :

- **Note de la proposition technique (TP):**

Note TP = (Note totale obtenue par l'offre / Note maximum atteignable pour TP) x 100

- **Rating the proposition financière (FP):**

Cote FP = (Offre au plus bas prix / prix de l'offre en cours de révision) x 100

- **Total notation combinée:**

(Notation TP) x (Poids de TP, par exemple 70%) + (Notation FP) x (Poids de FP, par exemple 30%)

UNCDF fournira une subvention et signera un accord basé sur les performances avec le candidat sélectionné pour gérer l'ensemble du projet et le mener à bien conformément à l'étendue des travaux décrite dans les sections suivantes.

Seuls les candidats qui obtiendront au moins 70/100 des notes techniques et financières combinées seront considérés comme ayant réussi et passeront à l'étape suivante de due diligence. Les critères sont énumérés ci-dessous :

Proposition technique : 100 Points

	Expertise du candidat	Max. Points à obtenir
1	Le candidat a déjà des clients dans le secteur agricole et surtout avec des jeunes, des femmes, des MPME. Le candidat démontre une bonne capacité à pénétrer rapidement le marché de la Vallée du Fleuve Sénégal	25
2	Compétences techniques et managériales de l'équipe impliquée : évaluées en termes de formation curriculaire, compétences et expérience dans le secteur, complémentarité d'équipe, connaissance des segments identifiés.	10
3	Ressources déployées dans le projet en termes de ressources financières, d'infrastructures, de technologie, de reconnaissance de marque, d'empreinte géographique, etc.	20
4	Contribution du projet à la réalisation d'au moins un des Objectifs de Développement Durable et contribution à la stratégie de l'UNCDF «Leaving no one behind in the digital era ».	10
5	Niveau d'innovation de la solution proposée:	20

Expertise du candidat	Max. Points à obtenir
<ul style="list-style-type: none"> • innovation et originalité de la proposition; • capacité à répondre plus efficacement aux besoins du segment de clientèle potentiel • innovation des solutions par rapport aux solutions déjà sur le marché où • technologies utilisées par rapport à l'état de l'art et / ou aux conditions du contexte; • capacité d'identifier de nouveaux modèles commerciaux ou d'innover des modèles existants. 	
6 Preuve claire que la solution et son modèle commercial peuvent être évolutifs et viables sur le plan commercial.	15
Total	100

Seules les propositions ayant obtenu au moins 70% de la note technique passeront vers la prochaine phase de sélection des propositions financières.

Proposition Financière (100 points)

- Seules les offres financières des demandeurs ayant obtenu au moins 70% des points de la proposition technique seront évaluées. À calculer comme suit :
 - Rapport qualité / prix pouvant aller jusqu'à 50 points égal au budget du projet (subvention + Evaluation du besoin en assistance technique) divisé par le nombre d'utilisateurs atteints à la fin du projet.
 - Jusqu'à 50 points, le niveau de cofinancement en espèces et en nature apporté par le demandeur.